



BUDGET PARTICIPATIF

2023

AVRIL



Du 3 au 30 avril :

Inscription pour devenir membre de la commission de sélection des projets

Début juin :

Mise en place de la commission de sélection



**DU 12 JUIN
AU 13 OCTOBRE**

Dépôt des projets en mairie ou par mail à l'adresse : vielocale@ludonmedoc.fr



DU 15 AU 27 OCTOBRE

Etude de la faisabilité des projets par la commission de sélection



NOVEMBRE

A partir du 6 novembre :

Présentation des projets éligibles aux citoyens

Du 6 au 30 novembre :

Vote des citoyens pour élire le(s) projet(s) retenu(s)



DÉCEMBRE

Annonce et démarrage du(des) projet(s) lauréat(s)



Commune de Ludon-Médoc

1 rue de la Mairie - 33290 Ludon-Médoc